



Actions de médiation

SOS chauves-souris, Refuges pour les chauves-souris
et Havres de Paix pour la Loutre

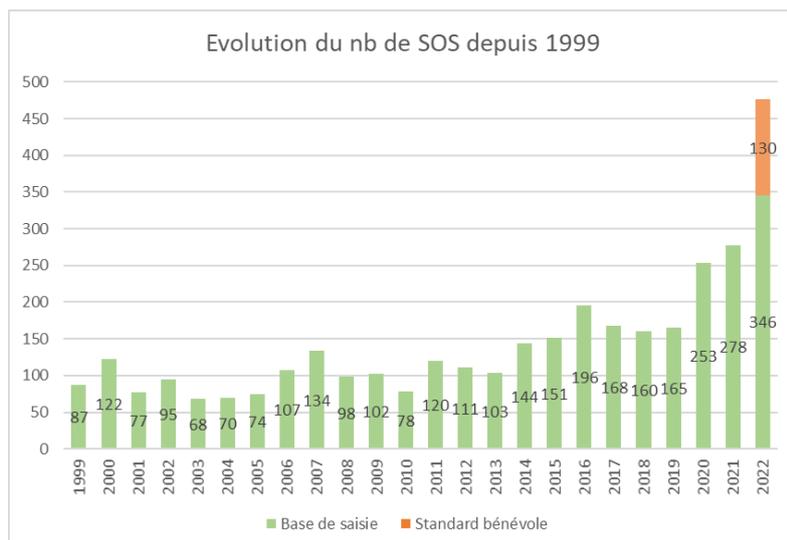
Bilan régional 2022

Ce bilan des actions liées à la médiation mammifères sauvages (SOS mammifères, Refuges pour les chauves-souris et Havres de Paix pour la Loutre) est à destination des bénévoles ayant participé auxdites actions, dont la coordination est soutenue par la Région Bretagne et les DREAL Bretagne et Pays de Loire.

1. SERVICE SOS MAMMIFERES

« SOS mammifères » est un service proposé au public pour tenter de **remédier aux problèmes de cohabitation** avec ces animaux (essentiellement des chauves-souris), ou pour **donner des conseils** à des personnes souhaitant favoriser leur présence dans leur habitation.

C'est le bilan des interventions réalisées en 2022 sur l'ensemble de la région (5 départements) et saisies dans la [base en ligne](#) qui est présenté ici. On note qu'en 2022, Aline Moulin et Gwendoline Duménil ont proposé de tenir un standard téléphonique bénévole. Les réponses qu'elles ont apportées au public ont été consignées autrement. Une évaluation minimale des interventions qui leur ont été transmises par le GMB a été opérée dans le graphique ci-dessous (orange), mais les statistiques fines que vous trouverez dans les pages suivantes portent uniquement sur la partie recensée dans la base commune. Aline et Gwendoline ont par ailleurs reçu de nombreux appels par d'autres biais que le GMB, que nous ne traitons pas ici.



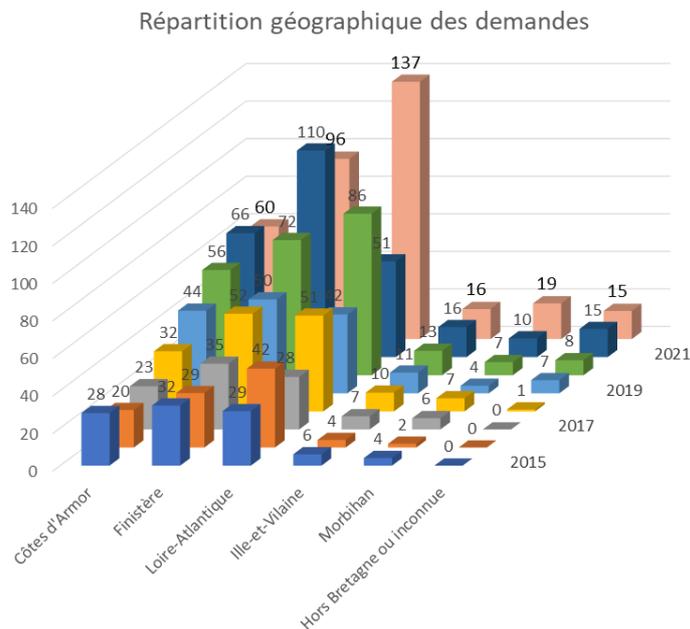
Avec environ 476 contacts recensés en 2022, le chiffre explose (et il est certainement sous-estimé, car certains appels ont pu ne pas être recensés).



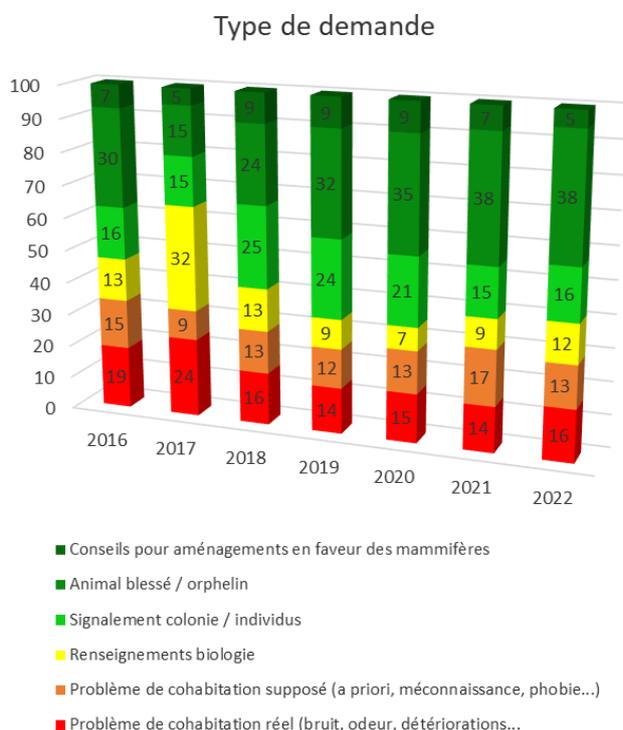
Agir pour les mammifères sauvages de Bretagne et leurs habitats

L'origine géographique des contacts

Les statistiques par départements ont été réalisées sur les 346 cas recensés dans la base. Le Finistère et la Loire-Atlantique restent les deux départements les plus concernés, toujours suivis par les Côtes d'Armor. Il apparaît cette année une légère diminution des cas finistériens (qui ne doit en réalité pas exister, Aline ayant vraisemblablement traité un grand nombre de cas dans ce département).



La nature des demandes



Les motivations ayant conduit les gens à nous appeler présentent peu de différences par rapport aux quelques années passées. Le nombre d'appels qu'on peut considérer comme une démarche « favorable aux mammifères » (demande de renseignements, volonté d'accueil, animal en détresse...) restent majoritaires, mais semblent avoir atteint un palier (à vérifier dans les années qui viennent).

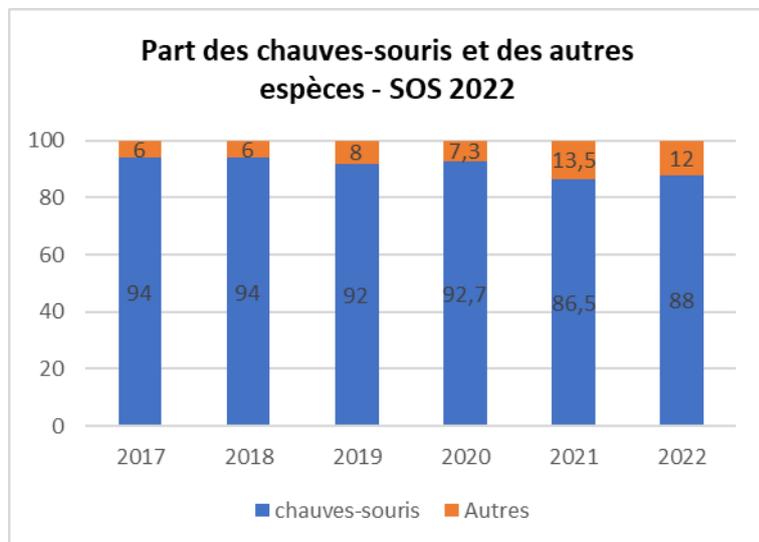
Rappelons que ces chiffres, qui dépendent de l'interprétation de ces catégories qu'en font les personnes qui saisissent dans la base, ne sont pas à considérer comme une vérité absolue et précise mais comme un ordre de grandeur.



Agir pour les mammifères sauvages de Bretagne et leurs habitats

Cette année, 19 visites ont été recensées dans la base (39 en 2021, 27 en 2020, 12 les années précédentes).

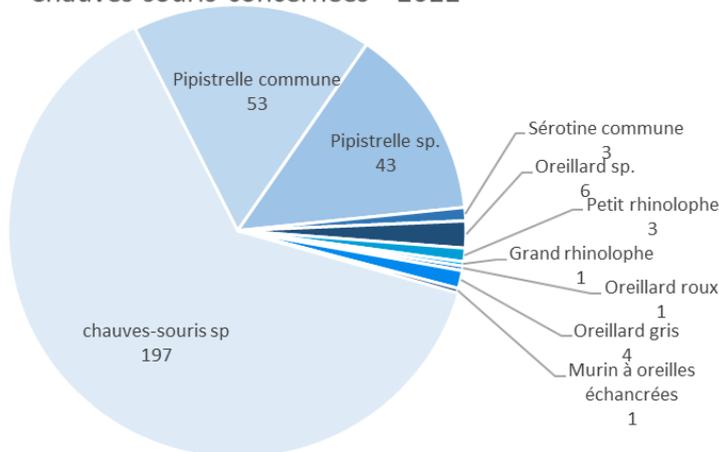
Espèces concernées



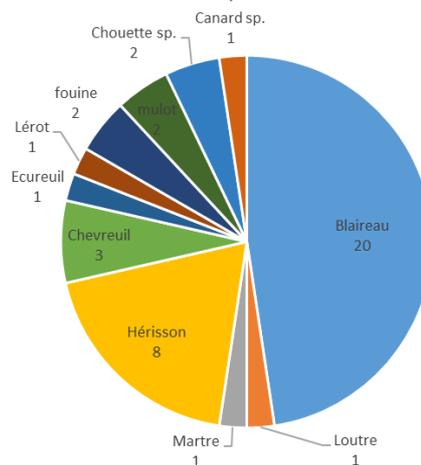
Les chauves-souris représentent toujours une grande majorité des demandes, mais les autres mammifères occupent depuis l'année dernière une plus grande place. Par rapport à l'année dernière, la proportion d'appels concernant des mammifères non volants a légèrement diminué, mais a augmenté en nombre (42 appels contre 37 en 2021). A nouveau ceci ne tient pas compte des appels reçus sur le standard bénévole.

En matière de chauves-souris, sept espèces (sans compter les espèces notées « sp ») ont été vues lors des déplacements ou identifiées sur photo. Les cas sans déplacements et sans photos sont notés « chauves-souris sp. ».

Chauves-souris concernées - 2022



Autres espèces - 2022



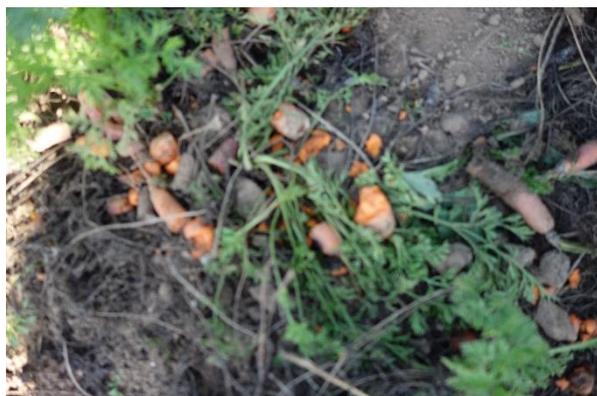
Le service SOS a permis entre autres la découverte de trois colonies de rhinolophes, grands ou petits.

Du côté des espèces non chiroptérologiques, 12 sont concernées en 2022 (dont les chouettes, toujours confondues ou associées inconsciemment avec les chauves-souris). Le Blaireau continue son ascension avec 20 cas recensés dans la base (contre 11 en 2021), mais la nouveauté cette année est que cela ne concerne plus uniquement les particuliers se plaignant de « trous » dans les pelouses, mais aussi les agriculteurs (essentiellement maraîchers). Par exemple, plusieurs « fraisiculteurs » et maraîchers ont été rencontrés à Plougastel, ainsi qu'un maraîcher à Rostrenen (22). Ces cas sont



Agir pour les mammifères sauvages de Bretagne et leurs habitats

difficiles à traiter et représentent un enjeu financier important. Ils nécessitent souvent un déplacement, et nous manquons encore d'expérience en la matière.



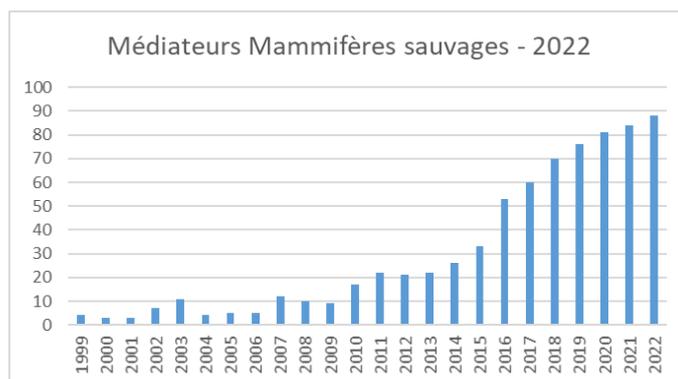
Gauche : carottes (floutées car ayant souhaité garder l'anonymat) sorties de terre et partiellement consommées par le Blaireau, droite : zone du champ où toutes les carottes ont été prélevées.

Les huit cas de **hérissons** concernent des animaux en détresse pour sept d'entre eux (le 8^e étant une demande de conseils pour l'accueil du Hérisson), illustrant un phénomène général de mauvaise santé de cette espèce notée par certains collègues de centres de soin de France mais aussi la très grande popularité de ce petit mammifère. Le cas de la Martre et celui de la Loutre concernent des problèmes de prélèvements par ces animaux sur des élevages (canards, pisciculture).

Enfin, l'arrivée du **Loup** en Bretagne constitue un défi énorme en matière de médiation. Ce volet n'a pas été inclus dans le présent compte-rendu ni dans le programme CPO, mais il est très chronophage et représente un enjeu énorme pour lequel il faudra trouver des moyens.

2. RESEAU NATIONAL ET REGIONAL DES MEDIATEURS

Le réseau compte en 2022 le chiffre impressionnant de 88 personnes, non seulement du GMB mais aussi d'associations comme Bretagne Vivante, Amikiro, des centres de soins, des bureaux d'étude... Comme d'habitude il est à prendre avec des pincettes, car certains médiateurs figurent encore sur la carte mais sont de fait inactifs, ont déménagé ou n'ont plus le temps d'intervenir. On peut tout de même se réjouir de plusieurs dizaines de personnes actives et prêtes à intervenir. Qu'elles en soient ici remerciées !





Agir pour les mammifères sauvages de Bretagne et leurs habitats

Le réseau dispose toujours des mêmes outils (base de saisie en ligne des SOS mammifères, carte interactive des médiateurs, espace de partage en ligne contenant tous les outils à disposition des médiateurs).

La [réunion annuelle des médiateurs de Bretagne](#) a eu lieu en distanciel le 23 avril. Elle a rassemblé une vingtaine de personnes de plusieurs structures (GMB, LPO, bureaux d'étude...). Le format distanciel nous a permis de bénéficier de la présence de Pauline Malandain, du Groupe Chauves-souris Océan Indien, intéressée pour connaître notre fonctionnement. Pauline nous a fait plonger sur quelques cas de médiation chauves-souris à la Réunion, qui semble complexe (chaleur qui complique les problèmes d'odeurs, chauves-souris présentes toute l'année dans les maisons, ressentis par rapport à la faune sauvage bien différents de ceux de l'hexagone...). Une deuxième session de réflexion de cas réunionnais a été organisée le 19 septembre avec quelques bénévoles.

Cette rencontre des médiateurs a comporté un point spécial sur le Blaireau, thème commençant à prendre une place importante.

Deux salariés et un bénévole ont participé aux **Rencontres Nationales Médiation Faune Sauvage** à Bourges (18) les 1^{er} et 2 décembre, à l'usage des associations de protection de la nature et des centres de soins. Tous les aspects de la médiation ont été abordés (sociologiques, juridiques, financiers...), ainsi que d'autres notions utiles comme la communication non-violente. Les échanges entre structures ont été extrêmement riches et des contacts ont été pris avec des collègues de toute la France pour des partages d'idées et d'outils. Un compte-rendu sera transmis à l'ensemble des bénévoles de notre réseau.



Rencontres Médiation Faune Sauvage au Museum d'Histoire Naturelle de Bourges (18) - communication de Laurent Arthur sur la médiation appliquée aux Mammifères

3. REFUGES POUR LES CHAUVES-SOURIS ET HAVRES DE PAIX POUR LA LOUTRE



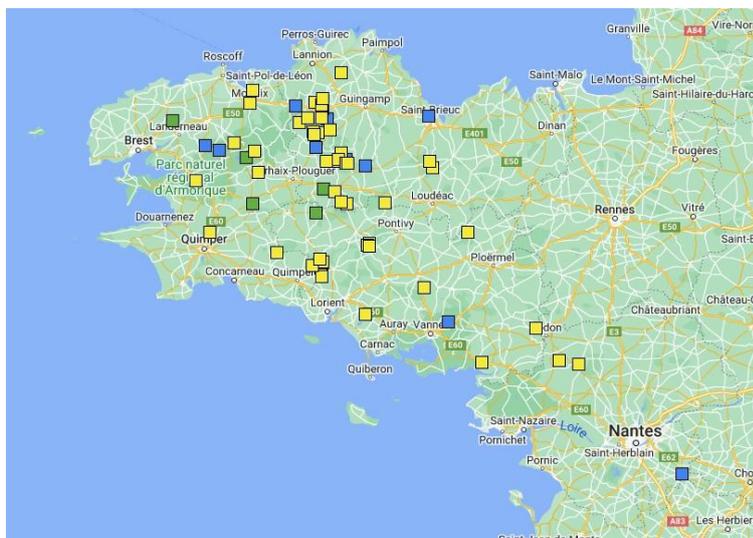
Les opérations « Refuges pour les chauves-souris » et « Havres de Paix pour la Loutre » sont des campagnes engagées par le GMB afin de préserver les capacités d'accueil du bâti et des jardins pour les chauves-souris, ou des parcelles bordant des cours d'eau ou plans d'eau pour la Loutre, et ceci aussi bien sur des propriétés privées que sur des terrains et des bâtiments publics.

Basée sur le principe du volontariat, la création d'un Refuge ou d'un Havre de Paix repose sur une convention entre le GMB et un propriétaire, par laquelle ce dernier (une commune, un particulier) s'engage à adopter des pratiques d'entretien respectueuses des chauves-souris ou de la Loutre. Il peut d'agir de lieux où des colonies de chauves-souris ont été identifiées ou la Loutre repérée, ou



Agir pour les mammifères sauvages de Bretagne et leurs habitats

encore sur des espaces potentiellement favorables à ces espèces ou dans la zone connue de présence de la Loutre.

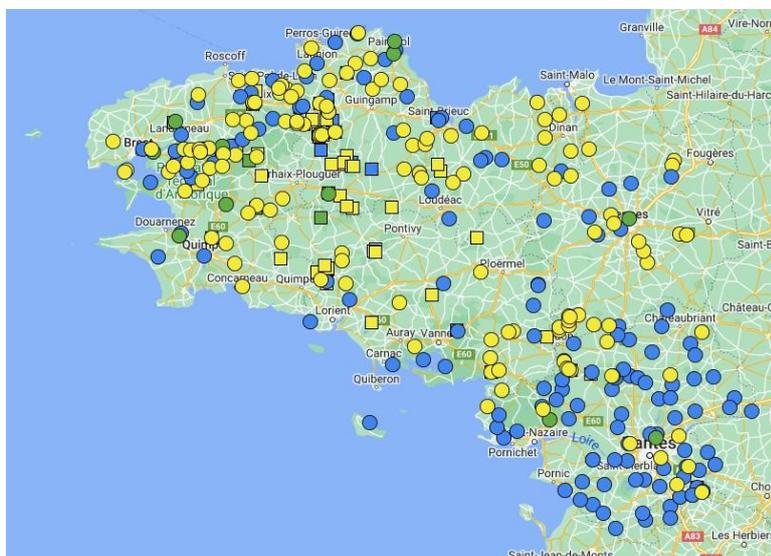


Les Havres de Paix pour la Loutre en Bretagne au 31 décembre 2022 (en jaune : particuliers, en bleu : collectivités, en vert : association gestionnaires d'espaces naturels).

En 2022, un nouveau **Havre de Paix** a été créé à Trémaouézan (29) sur la zone humide de Langazel, portant à 63 leur nombre dans la région.

Dans le même temps, quatre **Refuges pour les Chauves-souris** ont été signés avec des collectivités : la commune de Commana (29), la base de plein air du Couesnon (propriété de Liffré Cormier Communauté, 35) le Château de Kerjean (29, propriété de l'État) et la Briqueterie (ville de Landerneau, 29). La zone humide de Langazel (29), gérée par une association, s'est elle aussi engagée dans la démarche, ainsi que 4 particuliers (3 en Côtes d'Armor et un en Morbihan).

En tout, 9 nouveaux Refuges ont donc été signés en 2022, portant à 242 leur nombre total au 31 décembre 2022.

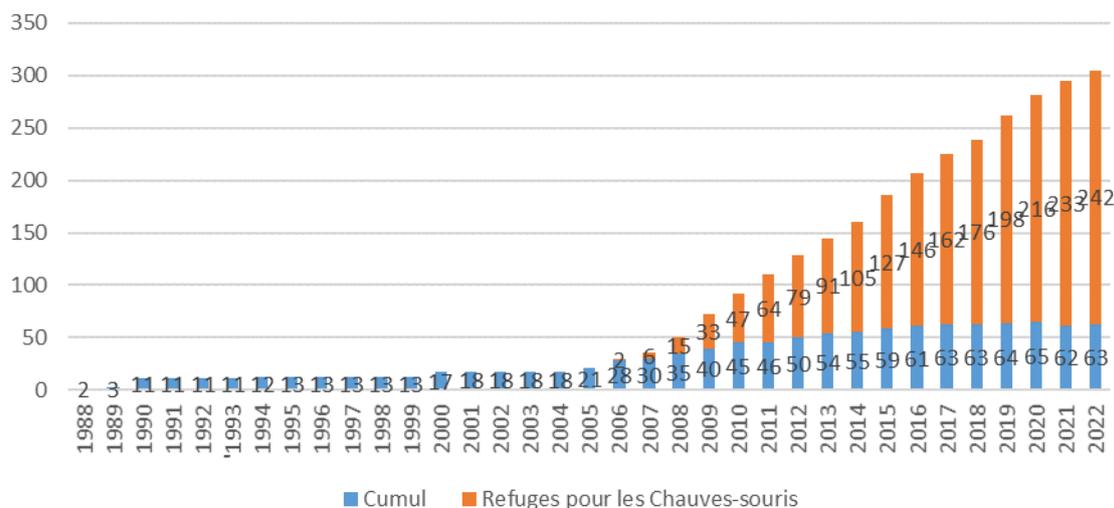


Les Refuges pour les Chauves-souris en Bretagne au 31 décembre 2022 (en jaune : particuliers, en bleu collectivités, en vert : association gestionnaires d'espaces naturels).



Agir pour les mammifères sauvages de Bretagne et leurs habitats

Evolution du nombre de Refuges et de Havres de Paix pour la Loutre en Bretagne



En matière de **communication** sur les Havres de Paix, le GMB participe régulièrement à *La Catiche*, bulletin de liaison national des Havres de Paix (édité par la SFEPM) :

- Un article de deux pages sur la construction de catiches artificielles a été [mis en ligne](#).
- Un article a été rédigé pour le n°4 sur la collaboration avec le lycée professionnel agricole de Saint-Aubin-du-Cormier (35) pour la construction de catiches et la réalisation d'un sentier pédagogique sur la Loutre et le bassin versant (à paraître).

La procédure d'**Obligation Réelle Environnementale** amorcée sur une propriété du Morbihan n'a pas encore abouti car elle pose plusieurs questions, mises à jour au fil de l'avancée des recherches et discussions avec de nombreux acteurs (Réseau des conservatoires d'espaces naturels, LPO Bretagne, Bretagne Vivante). Les échanges sur ce nouvel outil vont se poursuivre en 2023 avec ces partenaires.

Le Télégramme

Lundi 6 juin 2022 / www.letelegramme.fr / Tél. 09.69.36.05.29



La chauve-souris trouve refuge à la pointe bretonne

De nombreuses communes du pays de Brest accueillent désormais un refuge pour les chauves-souris, mammifère dont le nombre est en diminution.

Laurent Aquilo

● Selon les spécialistes, ce n'est pas loin d'être la meilleure moustiquaire du monde. « Une chauve-souris peut ingurgiter jusqu'à 2 500 moustiques dans sa nuit », précise Jean-Marc Rioualen, du Groupe mammalogique breton, qui étudie de près cet étrange animal, parfois un peu effrayant, dont la réputation n'est pas à la hauteur des qualités. « Il faut d'abord souligner que les chauves-souris sont purement insectivores. Et que ce sont d'excellents indicateurs qui nous renseignent sur la bonne santé du milieu ». Qui nous renseignaient, serait-on tenté de dire, puisque certaines espèces, parmi les plus courantes, voient leurs effectifs fondre comme neige au soleil, d'après les comptages effectués par l'association. « En une vingtaine d'années, on a perdu 60 % de la population de pipistrelles communes », confirme le spécialiste.

Actions de sensibilisation
C'est pourquoi le Groupe mammalogique, qui a vocation à protéger les mammifères dans la région, s'est lancé dans un grand programme de protection des chiroptères, via le programme « Refuge pour les chauves-souris », permettant aux particuliers ou à certaines collectivités d'améliorer les conditions d'accueil de ces étranges



Jean-Marc Rioualen, représentant du groupe mammalogique breton et Alexandra Guilloré, conseillère régionale, entourés de Vincent Le Viol, gestionnaire de Langazel, Vincent Willefert, président de l'association Langazel, et Morgane Quentric-Bowman, maire de Ploudiry. Le Télégramme / Laurent Aquilo

petites bêtes. Il en existe 236 en Bretagne aujourd'hui, pour un programme lancé en 2006, basé sur « un contrat moral » qui passe évidemment par une sensibilisation des locaux, mais aussi des visiteurs, face aux précautions nécessaires pour ne pas troubler des mammifères fragiles et vite effrayés. « Les communes sont également incitées à moins éclairer la nuit, car certaines espèces ont une sainte horreur de la lumière ».

Une protection qui porte ses fruits

Car si les espèces arboricoles trouvent encore des creux où s'abriter, la crise du logement se fait plus souvent sentir chez les locataires des vieilles demeures bretonnes.

La faute à la rénovation, aux plaques de plâtre, à des joints mieux garnis, éliminant les anfractuosités dans lesquelles les chiroptères aiment à s'installer et à hiverner. Plus sûrement encore, c'est l'utilisation des pesticides qui conduit depuis une vingtaine d'années à la raréfaction des chauves-souris dans la nuit bretonne. Une tendance négative qui n'est cepen-

dant pas irréversible. « Pour certaines espèces, les mesures de protection marchent très bien », constate Jean-Marc Rioualen, confirmant que le maintien de la biodiversité est avant tout affaire de volonté.

Contact
Groupe mammalogique breton, gmb.bzh ; tél : 02 98 24 14 00

Article du Télégramme sur les Refuges pour les Chauves-souris



PERSPECTIVES

En 2023, plusieurs réflexions doivent être menées pour permettre de répondre aux évolutions en matière de sensibilisation et de médiation :

- Idées de co-financement à trouver pour toutes ces actions de médiation, en forte croissance, notamment sur les Obligations Réelles Environnementales, la médiation Blaireau mais aussi la médiation Loup. Collaboration avec L'agence Bretonne de Biodiversité sur le projet de service médiation porté par la LPO Bretagne, pour une prise en compte dans ce projet du volet cohabitation.
- Collaboration avec d'autres Associations de Protection de la Nature au sujet des ORE.
- Participation de quelques membres à une formation sur la Médiation Humain-Blaireau en Alsace (octobre), qui sera restituée à l'ensemble du réseau de bénévoles.



Agir pour les mammifères sauvages de Bretagne et leurs habitats

REMERCIEMENTS

Un grand merci :

- à l'ensemble des personnes ayant participé aux actions de médiation Homme/mammifères sauvages en Bretagne : un grand nombre de colonies de chauves-souris dites « communes » doivent leur survie et leur acceptation par leurs voisins humains à votre engagement, de même qu'un grand nombre de nouveaux gîtes proposés aux mammifères sauvages.
- aux structures partenaires, associations de protection de la nature ou centres de soins, avec qui le GMB collabore à diverses actions de médiation.
- aux particuliers et aux collectivités motivés par l'accueil de la faune sauvage.
- aux partenaires institutionnels qui soutiennent ces actions.

...et merci aussi de nous signaler tout changement dans vos coordonnées... Avant le démarrage de la « Haute Saison », comme on dit dans le tourisme, il serait intéressant que notre carte des médiateurs soit bien à jour !

Et à bientôt pour notre rencontre annuelle !